

1. Identification du ou des organisateurs

Identification de l'organisateur 1

Nom : Demazière Prénom: Christophe Titre: Pr

Université: de Tours Laboratoire : UMR CITERES

Ville : Tours Pays: France E-mail :
christophe.demaziere@univ-tours.fr

Nom : Aldhuy Prénom: Julien Titre: Mcf

Université: Paris-Est Laboratoire : Lab'urba

Ville : Marne-la-Vallée Pays: France E-mail :
julien.aldhuy@u-pec.fr

Nom : Landel Prénom: Pierre-Antoine Titre: Mcf

Université: Grenoble-Alpes Laboratoire : UMR PACTE

Ville : Grenoble Pays: France E-mail : pierre-antoine.landel@univ-grenoble-alpes.fr

2. Titre de la session spéciale

Les réformes territoriales : quels enjeux pour la dynamique des territoires et l'action publique ?

3. Mots clés (4 max)

Réforme territoriale, équité spatiale, aménagement du territoire, dynamique territoriale

4. Appel à communication (450 mots max)

Des réformes profondes de l'organisation institutionnelle des espaces infranationaux sont en cours dans différents pays. On peut citer l'institution des métropoles en France, des *città metropolitana* en Italie et des *combined authorities* en Angleterre, la suppression de fait des Centres Locaux de Développement et des Conférences Régionales des Elus au Québec, la fusion de provinces en Suède et de certaines régions en France, l'abolition des comtés au Danemark, etc. La modification de la maille de l'administration territoriale semble succéder au mouvement de décentralisation à l'œuvre pendant plusieurs décennies. Face à des décisions parfois très rapides des autorités centrales, quels seront les effets sur les dynamiques territoriales et les capacités à agir initiatives des acteurs publics locaux ? Certains principes de l'aménagement sont remis en cause, notamment celui d'équité spatiale. Certains espaces et certaines modalités de construction des interventions publiques sont privilégiées, accentuant possiblement les déséquilibres inter et intrarégionaux.

Pour cette session, des approches théoriques comme des études de cas sont bienvenues, qu'elles soient développées par des chercheurs en géographie, science politique, aménagement du territoire, etc. Parmi les questions qui pourront être traitées, on peut citer les suivantes : quels sont les problèmes et enjeux spatiaux mis en avant pour entreprendre une réforme des gouvernements infranationaux ? En quoi sont-ils différents, selon qu'ils sont

énoncés par l'Etat, les pouvoirs publics locaux ou la communauté scientifique ? Les réformes en cours constituent-elles un changement radical ou procèdent-elles par incrémentations successives ? Y a-t-il des contreparties accordées par l'Etat à la mise en œuvre de la réforme territoriale (autonomie, soutien financier...) ? Ces questions sont non exhaustives. Considérant la répartition des compétences et des expertises, on pourra, par exemple, examiner qui sont les « gagnants » et les « perdants » de la nouvelle donne, que l'on raisonne en termes institutionnels ou géographiques.